

✱ MAIRIE D'USSY SUR MARNE ✱

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE MEAUX
CANTON DE LA FERTE-SOUS-JOUARRE

ARRETE DE CIRCULATION du 24 OCTOBRE 2025 n° 2025/58

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de travaux présentée par Monsieur MORILLON Bruno, ONF VEGETIS - TSA 70011 - Chez Sogelink - 69134 DARDILLY CEDEX,

Considérant qu'il y a lieu dans un but de sécurité publique de réglementer la circulation des véhicules rue du Clos Maillard, 77260 Ussy sur Marne, à l'occasion des travaux de débroussaillage et abattage côté voie ferrée par pelle,

Le Maire de la commune d'Ussy sur Marne

ARRETE

Article 1 : Empiètement sur la chaussée, **rue du Clos Maillard 77260 Ussy-sur-Marne**, pour permettre le débroussaillage côté voie ferrée et basculement de circulation sur chaussée opposée, avec protection par panneaux de chantier, posés par ONF VEGETIS, **pour la journée du vendredi 7 novembre 2025.**

Article 2 : La signalisation et l'information préalable auprès des riverains des contraintes de circulation et de stationnement liées aux travaux seront à la charge du pétitionnaire.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise :

- au pétitionnaire,
- à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de la Ferté-sous-Jouarre,
- à l'Agence Routière Départementale de CHAILLY EN BRIE.

 
LE MAIRE
Pierre HORDE